

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

C.I.Q MENPENTI 10è

Samedi 22 Janvier 2000 à 17 h

157, Av de Toulon - 13010 Marseille

**En présence de vos élus qui répondront à vos questions
sur : URBANISME - VOIRIE - CIRCULATION -
NETTOIEMENT - SECURITE - CULTURE etc....**

Un apéritif amical suivra la réunion

PARTICIPEZ A LA VIE DU CIQ

Le Comité d'Intérêt de Quartier a pour mission :

- de réfléchir aux problèmes du quartier,
- de proposer des solutions aux responsables de tous ordres,
- d'assurer le lien avec les autres quartiers.

Vous avez la possibilité de participer à ces travaux ; vous pouvez soumettre des questions ; proposer des solutions.

Madame, Monsieur..... Adresse.....

Souhaitez que le problème suivant soit abordé à l'Assemblée Générale.....

Proposez la solution suivante.....

A découper et envoyer au Président du CIQ avant le 18 Janvier 2000

Candidature à déposer pour compléter le Conseil d'Administration

Les volontaires au poste d'administrateur du CIQ sont priés d'adresser leur candidature au CIQ de MENPENTI
157 Avenue de Toulon 13010 Marseille avant le 18 Janvier 2000

Nom et Prénom.....

Profession (pour les retraités, préciser la fonction).....

Adresse..... Tel.....

Présente sa candidature au Conseil d'Administration du CIQ

Date..... Signature

*Sont électeurs et éligibles, les membres du CIQ (individuels ou représentants d'une collectivité adhérente)
à jour de leurs cotisations 1998. Les adhérents sont priés d'apporter leur carte de CIQ pour les votes.*

BULLETIN D'ADHESION AU CIQ MENPENTI 10è

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Date et signature

Ci-joint un chèque de.....(minimum trente Francs)
à l'ordre du CIQ Menpenti 10è

APPEL DU TRESORIER



COTISATION ANNUELLE : 30Fr
en espèces ou chèque bancaire
à l'ordre du C.I.Q MENPENTI 10ème

MENPENTI

BULLETIN DE LIAISON DU CIQ DE MENPENTI 10ème

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille Tél. et Fax. 04.91.79.18.52

Permanences : Mardi de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901,
par affiliation à la Confédération des CIQ de Marseille et des Communes environnantes.

DECEMBRE 1999

N° 16

A Vos Souhais...

Le cortège d'oiseaux de mauvais augures annonçant les cataclysmes les plus noirs, pour cette année 1999, n'est pas sorti grandi, heureusement, dans ses funestes prédictions.

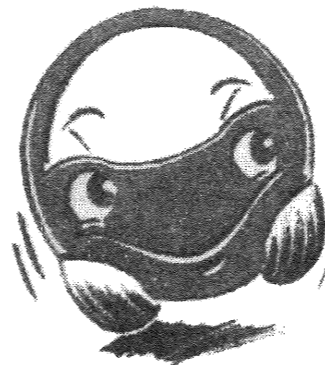
Sommaire

| | |
|------------------------------|-------|
| Edito | P. 1 |
| Edito suite | P. 2 |
| Nouvelles du Village | P. 2 |
| Nouvelles du Village | P. 3 |
| Nouvelles du Village | P. 4 |
| Correspondance avec nos Elus | P. 5 |
| Correspondance avec nos Elus | P. 6 |
| Correspondance avec nos Elus | P. 7 |
| Gastronomie | P. 8 |
| annonces | P. 8 |
| Activités : An 2000 | P. 9 |
| Santé | P. 10 |
| Loto | P. 11 |
| Assemblée Générale | P. 12 |

Passé l'Eclipse du 11 Août, nous pouvons espérer d'envisager l'An 2000 sous de meilleurs jours, mais voilà, il y a encore le "Bogue" informatique qui nous guette et fait obstacle au passage de la porte du nouvel an, décidément pleins d'incertitudes et aussi d'espoir pour les 6 milliards d'habitants de la "Belle bleue" qui risque de perdre son "label rouge".

Concernant notre village, qui reflète les problèmes similaires de beaucoup d'autres, dans la ville de MARSEILLE, notamment en matière de propreté, d'hygiène, stationnement, circulation, sécurité, etc.... Il est à souhaiter que "nous", les habitants de MENPENTI, prenions la résolution pour l'an 2000, de participer activement au but commun que la majorité d'entre nous recherchons, à savoir **respecter son environnement, contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie**, afin que nos enfants puissent s'épanouir et apprécier l'aube du futur millénaire.

Si pour l'An 2000, nos Elus s'efforcent de prendre en considération nos souhaits, dans le souci de développer les aspects économiques, sociaux, culturels et sportifs de notre ville ; nous devons à notre tour, donner la preuve d'un esprit civique plus exemplaire, en ayant le geste "propre" qui évitera de faire éternuer l'image de MENPENTI.



Tunnel Prado Carénage

" Le Raccourci "

MAXIPHONE

un choix, le bon

Tél. 04 91 79 29 61

Fax. 04 91 80 49 31

232, Av. de Toulon
(angle Antoine Ré)
13010 Marseille



Edito...suite...Edito...suite...Edito...suite

Cela n'empêchera pas le Président et le Conseil d'Administration du CIQ.
MENPENTI 10ème d'adresser aux habitants de notre village du "26ème Siècle",

un Bon et Joyeux Noël,

ainsi que nos Meilleurs Voeux pour l'An 2000,

en espérant voir se réaliser

tous vos souhaits... de Bonheur et de Santé.



Victor FARINA

Nouvelles du Village

Aménagement du Jeu de Boules Ilot d'Eguison

Il est prévu pour les débuts de l'An 2000, par la Mairie du 5ème secteur, la budgétisation des travaux en vue de la finalisation du Jeu de Boules de l'Ilôt d'Eguison, qui supprimera, enfin, nous l'espérons, ce "crottodrome urbain".

Eclairage public et Aménagement de Voirie, Avenue de Toulon

La modernisation de l'éclairage public ainsi que l'aménagement de voirie effectués sur l'avenue de Toulon, très appréciés des commerces et des habitants, donnent une nouvelle jeunesse et un sacré coup de pouce, à l'embellissement de l'environnement du Village.

Monsieur Laurent LAGOUTTE

Nous avons appris que Monsieur Laurent LAGOUTTE Président d'Honneur de notre CIQ, qui avait été hospitalisé, a récupéré une meilleure santé ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement et lui faisons part de toute notre sympathie.

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Le CIQ MENPENTI 10ème tient à remercier Monsieur Gilbert SABY Directeur Général de la S.M.T.P.C. et Membre de notre Conseil d'Administration pour le don d'un ordinateur bien utile au fonctionnement administratif de notre bureau ainsi que sa participation au Loto en fournissant des jetons de passage du Tunnel Prado Carénage.

Fédération des CIQ du 10ème arrondissement :

Sous l'égide de sa Présidente Madame Yvette BERTRAND, notre Fédération se réunit toutes les 5 semaines, avec 2 présidents de CIQ (à tour de rôle) au Commissariat du 10ème arrondissement, en présence des responsables de la Police Nationale de ce Secteur, afin de faire part des problèmes de sécurité et de nuisances de leur quartier.

Pour notre CIQ, une réunion s'est déroulée le **lundi 4 Octobre 1999** à 16h00 en présence du Commissaire DALMASSO Véronique du Lieutenant de Police PIETRI Frédérique, en remplacement du Capitaine BURGARELLA Pierre affecté au Commissariat du 8ème arrondissement et du Sous-Brigadier MAGAGLI André.

Une autre réunion, le **Lundi 15 Novembre 1999**, avec le Major de Police Nationale WOLFEL Max et le Brigadier Chef GARCIA Jean-Marc.

Au cours de ces rencontres très appréciées des Présidents de CIQ du 10ème arrondissement, nous avons évoqué les nuisances nocturnes dans l'Ilôt d'Eguison, à hauteur du jeu de boules, ainsi qu'une augmentation des agressions physiques dans le quartier, également le comportement et l'incivisme des automobilistes, notamment pour le stationnement abusif des véhicules à la charge des garages.

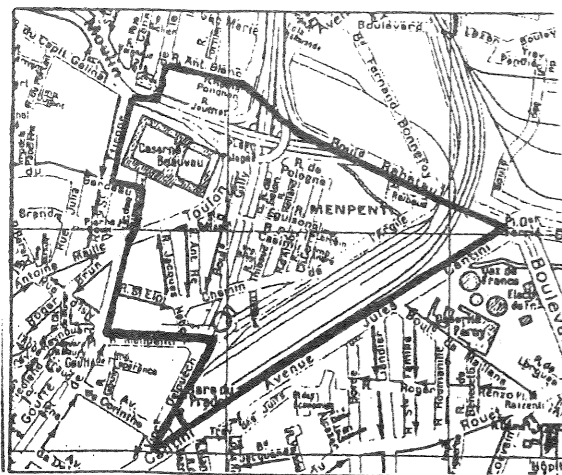
Les Présidents de CIQ présents ont abordé les divers problèmes liés à leur quartier.



Ce journal est tiré à
3 000 exemplaires
3 fois l'an

Les frais d'impression sont couverts par la publicité. Faites confiance aux commerçants, artisans, qui aident et soutiennent l'action de notre CIQ. Le meilleur accueil vous est réservé.

Les limites du
CIQ Menpenti 10è



- LOTO -

C.I.Q. MENPENTI 10ème

157 Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Dimanche 12 Décembre 1999
à 15H00

*Doté de très beaux et très nombreux lots
Magnétophone Hifi stéréo / Jeu de Boules (O But) /
Champagne / Wisky / Vaisselle / Perceuse sans fil / etc...
A retenir*

*Loto de la Saint Valentin
Dimanche 13 Février 2000*

*Au C.I.Q.
Venez nombreux soutenir notre action*



Parc du 26ème Centenaire

Le jeudi 7 Octobre 1999, Monsieur Jean-Claude GAUDIN Sénateur Maire de Marseille a présenté à la Presse, sur le site de l'ancienne Gare du Prado, la maquette du projet du **Grand Parc Urbain** de 10 Hectares, en présence d'Elus et des Présidents des CIQ de CASTELLANE PRADO 1ère Partie, LE ROUET, RABATAU et MENPENTI 10ème, les travaux ont commencé rapidement pour faire disparaître cette "verrue" qui défigurait le paysage environnant et devenait par la suite une spirale de la paupérisation des Villages avoisinants.

La majorité des habitants de MENPENTI sont agréablement surpris et ravis de la rapidité avec laquelle ces travaux sont menés.

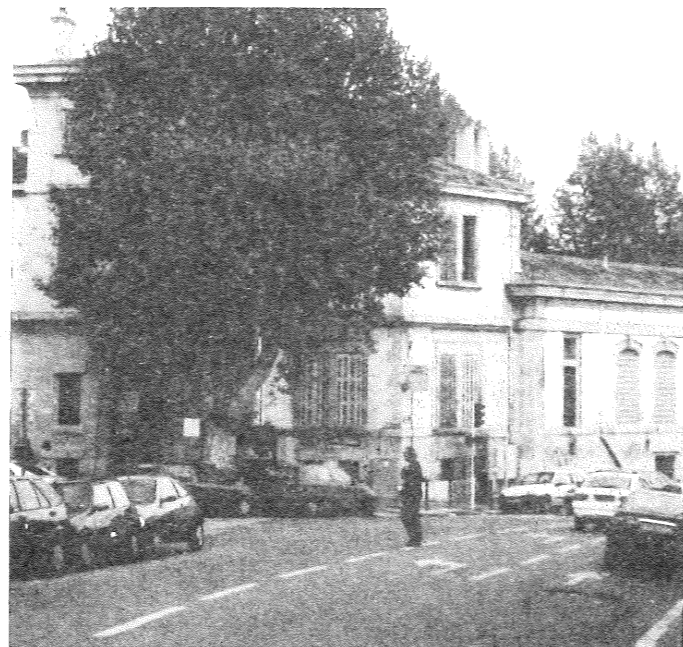
Actuellement il reste seulement un morceau de la toiture de l'ancienne Gare, qui servira apparemment à l'aménagement d'un futur salon de thé et nous pouvons déjà imaginer le décor sur ce site qui donnera un nouveau souffle à notre Village.



Ce qu'il reste de l'entrée de l'ancienne gare du Prado.



La démolition des hangars se poursuit.



Le nouveau visage de Menpenti - l'entrée du CIQ -

ACTIVITES : AN 2000

- A noter :**
- * Assemblée Générale le 22/01/2000
 - * **Loto de la St-Valentin le 13/02/2000**
 - * Une journée détente courant Mai (à définir)

* La sortie annuelle d'une semaine en Juillet-Août.

Proposition : une croisière sur la Seine de Paris à Honfleur.

Nous attendons vos suggestions pour d'autres destinations afin de se déterminer sur le choix du séjour. En raison d'une très forte demande de circuits de vacances pour l'an 2000 les réservations sont à retenir plusieurs mois à l'avance. Faites-nous connaître dès à présent vos destinations préférées.

ACTIVITES PERMANENTES AU CIQ 157, v de Toulon 13010

| | | | |
|---------------|------------|------------------|---------------------|
| CHORALE | : Lundi | de 18h à 19h30 | Melle Anne Perissé |
| CHI-SONG | : Mardi | de 18h30 à 19h30 | Melle Agnès Crampon |
| TAI-CHI-CHUAN | : Mardi | de 19h35 à 20h50 | 04.66.36.88.42 |
| YOGA | : Mercredi | de 9h30 à 11h | Mme Guidetti |
| SCRABBLE | : Jeudi | de 15h à 17h | Mr Coustans |

ACTIVITES SPORTIVES JEUNES : Lundi et Vendredi de 17h30 à 19h30

Venez nombreux participer à ces activités. D'autres seront proposées suivant vos demandes. C'est la vie du quartier qui n'en sera que plus dynamique.

* * * * *

Sont également présentes dans nos locaux.

Bibliothèque OCB. Mardi de 16h à 18h. Jeudi et Samedi de 10h à 12h

Association pour la Pédagogie Rudolph STEINE Tous les mercredis après-midi

Association d'Atelier d'Education Créatrice Méthode Arno-STERN dirigée par Françoise COLLET

mardi de 18 à 20h- mercredi de 10 à 11h30 et 14h30 - 16h00 - samedi 10 à 12h

* * *

Permanence du CIQ

Tous les mardis de 16h à 18h
Téléphone Répondeur Fax
04 91 79 18 52



**CENTRES
ROUBAUD**

**Les Spécialistes de la
correction auditive**

37 Cours Gouffé 6e
Tél. 04 91 79 00 32

**DRESSING
L'ELEGANCE**

Travail de Haute Qualité
Traitements et Détachages Spéciaux
Repassage Professionnel

Ouvert du Mardi au Samedi
de 7h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h00

196, Av. de Toulon 13010 Marseille
Tél. 04 91 78 92 66

*(...) Lorsque finalement les jeunes
méprisent les lois
parce qu'ils ne reconnaissent plus
au-dessus d'eux
l'autorité de rien ni de personne
alors c'est là
en toute beauté et en toute jeunesse
le début de la Tyrannie !*

Platon



GASTRONOMIE

Les recettes de Catherine



L'aurado bouillido sauce d'oursins (La daurade bouillie à la crème d'oursin)



Préparez votre daurade sans incisions sur ses flancs (seulement nettoyée et vidée). Posez-la dans la poissonnière, mouillez à couvert avec de l'eau froide ; ajoutez 1 oignon et 1 carotte coupés en tranches, 1 brin de thym, 1 feuille de laurier, grains de poivre, sel et le jus de 2 citrons. Poussez le feu vivement. Dès que l'ébullition se prononce, baissez le feu pour que le liquide ne fasse que frissonner, la poissonnière couverte. Laissez cuire un laps de temps proportionné à la grosseur du poisson : ¼ d'heure par kilo depuis l'ébullition (Le poisson conserve mieux son suc dans un petit bouillon).*

Pendant ce temps, préparez votre crème d'oursins :

Dans une casserole, faites fondre 1 belle noix de beurre, ajoutez 1 grosse cuillerée de farine, mouillez avec 1 verre d'eau bouillante ; Travaillez cette sauce afin qu'il ne reste pas de grumeaux ; ne laissez pas bouillir, elle doit être assez épaisse. Ajoutez 2 jaunes d'oeufs, mélangez bien en incorporant peu à peu 50 grammes de beurre frais, assaisonnez et ajoutez 1 jus de citron. Vous avez là une sauce hollandaise. Au moment de servir, incorporez à celle-ci, en la battant au fouet, la purée d'oursins (c'est-à-dire les oeufs de ceux-ci passés au tamis) en proportion de 1 dose de purée d'oursins pour 2 doses de sauce.

* Version courte si la première partie de la recette vous paraît trop longue à réaliser : Nettoyez et vider la daurade sans incisions sur ses flancs, mettez-la dans la poissonnière, couvrez d'un court bouillon froid et de 2 jus de citron. Poussez le feu vivement. A l'ébullition, baissez le feu pour que le liquide ne fasse que frissonner, récipient couvert. Laissez cuire ¼ d'heure par kilo depuis l'ébullition.



Les champignons

Les Champignons font partie du règne végétal, certains sont toxiques, d'autres comestibles. Leur cueillette impose de savoir reconnaître les champignons vénéneux :

- Les Mortels sont responsables d'intoxications d'autant plus graves, que leur délai d'incubation est long (8 H pour le syndrome phalloïdien). Parmi les espèces mortelles, l'Amanite Phalloïde est la plus tristement célèbre, elle est responsable de la majorité des intoxications. La dose létale est d'environ 50 g de champignons frais, ce qui correspond à un exemplaire moyen. L'Amanite Vireuse et l'Amanite printanière sont également mortelles, elles sont blanches, la Phalloïde est verdâtre.
- Certains sont responsables de troubles digestifs : La Pleurote de l'Olivier est une espèce commune en été et en automne sur les souches d'olivier, son chapeau orange et son goût agréable la font confondre avec la fausse Girolle. Sa consommation entraîne 1 à 2H après, des nausées et vomissements. Il faut se méfier des bolets rouges (Bolet Satan) leur ingestion provoque des gastro-entérites nécessitant parfois une hospitalisation.

Le ramasseur doit également déterminer avec certitude les bon comestibles, il serait regrettable de jeter un panier d'Amanites des Césars (l'Orange), après l'avoir confondue avec l'Amanite Tue-Mouche, le classique champignon des contes de fées au chapeau rouge et écailles blanches. Aucune confusion possible pour l'excellent Lactaire Sanguin, au lait rouge et au chapeau orange taché de vert.

Les champignons sont des aliments fragiles. Evitez de consommer les exemplaires vêtustes, moisissus ou véreux, ceux ayant poussé au bord des routes et dans des endroits pollués. De nombreuses espèces ont la propriété de concentrer les substances toxiques dont les métaux lourds.

Martine HUBER



ANNONCES

100ème Anniversaire du Réseau d'Assainissement

Demande de branchements domestiques et industriels :
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
27 Bd Joseph VERNET 13009 MARSEILLE
Tél. 04.91.55.40.60 Fax. 04.91.55.48.12

Problèmes d'entretien sur bouches avaloirs, collecteurs obstrués, plaques d'égoût bruyantes :

* ALLO MAIRIE : Tél. 0 801 813 813

de 6h à 19h du Lundi au Samedi

* SERAM : Tél. 04.91.16.80.00 24h/24h

PRIX APPEL LOCAL
N° Azur 0 810 400 500

LA PASSERELLE

Eaux
de Marseille

Centre Service Clients

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE
25, rue Edouard Delanglade - BP 29
13254 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. 04.91.57.60.60 Fax. 04.91.57.61.99
E-MAIL : accueil@eauxdemarseille.fr



Les bornes ville Un nouveau service à la Population

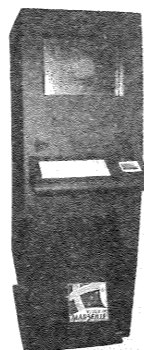
Chaque accès regroupe différentes rubriques

- Services Publics

- Vie Pratique

- Tourisme

- Culture



Une imprimante sur chaque borne vous permet de repartir avec un document contenant les renseignements qui vous intéressent.

www.mairie-marseille.fr

Correspondance avec nos Elus

Monsieur Michel COLLET-FENETRIER
Conseiller Municipal
Délégué au Plan de Déplacement Urbain
Hôtel de Ville
13233 MARSEILLE CEDEX 20

Marseille, le lundi 4 Octobre 1999

Objet : Demande d'aménagement d'un ralentisseur

Monsieur le Conseiller Municipal

Lors de notre entrevue le 30/09/99, au Conseil d'Arrondissement de la Mairie du 5ème Secteur, je vous ai fait part de la préoccupation de notre CIQ, pour le problème concernant la sécurité des piétons et particulièrement des écoliers, qui traversent le Boulevard Gilly, en empruntant la rue d'Eguison, en direction de l'Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE.

En effet, suite à la mise en sens unique de la rue d'Eguison, sur la portion entre le Boulevard Gilly et l'Avenue de Toulon, qui s'est avérée nécessaire pour faciliter la circulation dans ladite rue, il est à craindre que les véhicules venant de la Place de Pologne et circulant sur le Boulevard précité ne ralentissent pas et mettent en danger la sécurité des piétons.

Devant cet état de fait, nous vous sollicitons, afin "d'accélérer" la mise en place d'un ralentisseur sur le Boulevard Gilly, entre la place de Pologne et la rue d'Eguison.

Sachant que ce problème a attiré toute votre attention, afin d'apporter une suite favorable à cette situation préoccupante, je vous prie d'agréer, Monsieur, le Conseiller Municipal, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président Victor FARINA

Marseille, le 11 Octobre 1999

Madame, Monsieur,

Nombreux sont les Présidents de Comités d'Intérêts de Quartiers, de responsables de conseils syndicaux, d'associations mais aussi d'administrés qui me font part des problèmes d'insécurité vécus quotidiennement.

Cette multiplication des plaintes corroborent les statistiques rendues publiques récemment par le Ministère de l'Intérieur selon lesquelles la délinquance dans notre pays est en nette augmentation.

Aussi, malgré les propos, qui se veulent rassurants du Ministre de l'Intérieur sur "les sauvages", j'ai souhaité adresser un courrier à Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT pour lui indiquer mes réflexions sur la politique menée par le Gouvernement en ce domaine.

Je vous en adresse donc une copie pour information

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

Le Député Maire
Conseiller Général des Bouches du Rhône.

Guy TEISSIER

Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau 75007 PARIS

Marseille, le 11 Octobre 1999

Monsieur le Ministre,

Les problèmes d'insécurité que rencontrent quotidiennement nos concitoyens prouvent la nécessité d'une présence policière de proximité.

Pour atteindre cet objectif qui, selon vos dires, semble prioritaire, vous avez engagé un ambitieux plan de recrutement d'adjoints de sécurité.

Ainsi, lorsqu'un élu local est confronté à des problèmes de délinquance récurrents, l'autorité préfectorale lui oppose dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Sécurité l'affectation en nombre plus ou moins conséquent de ces emplois-jeunes à képi, dont chacun connaît le pouvoir limité en la matière.

Seul un redéploiement des effectifs et une redéfinition des missions au sein de la Police nationale serait, me semble-t-il, de nature à favoriser réellement la présence policière sur le terrain.

Or, alors que la loi d'orientation et de programmation relative à la Sécurité adoptée par la précédente majorité prévoyait le recrutement de 5000 agents administratifs, techniques et scientifiques, sur 5 ans, afin de remettre sur la voie publique 5000 policiers actifs jusqu'à présent détournés de leurs missions opérationnelles, je constate que vous ne tenez pas les engagements écrits dans la loi.

A contrario, je note que 256 suppressions de postes budgétaires ont eu lieu en 1998, et 128 en 1999 uniquement pour les personnels administratifs et techniques.

De surcroît, malgré votre annonce faite le 17 Juin dernier lors de la sortie de la 49ème promotion des élèves commissaires de police, à propos d'un recrutement de 700 administratifs de police en l'an 2000 et de 700 autres pour l'an 2001, il apparaît à la lecture du projet de loi de finances que seule une centaine de personnels de ces catégories serait recrutée l'année prochaine, et encore par des transformations d'emplois internes !

Vouloir remettre sur la voie publique nos policiers constitue une finalité que j'approuve sans réserve.

Mais au-delà des mots, il conviendrait de développer les moyens budgétaires adéquats afin que la France, en cette veille de XXIème siècle puisse se doter d'une véritable et efficace police de proximité, qui sache écouter nos compatriotes et agir avec célérité en toutes circonstances.

Les retombées de la croissance économique pourraient être utilisées, en partie, à cette fin.

Aussi, je souhaiterais que vous m'indiquiez dans quelle mesure vous entendez respecter les engagements contenus dans la loi PASQUA de 1995.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Député-Maire
Conseiller Général des Bouches du Rhône
Guy TEISSIER



Correspondance avec nos Elus

Marseille, le 2 Septembre 1999

Monsieur Victor FARINA
Président
Monsieur Albert REULAND
Vice-Président
CIQ Menpenti
41, rue Antoine Ré
13010 MARSEILLE

Messieurs les Présidents,

Votre lettre du 23 Mars 1999, concernant le **Grand Parc Urbain du Prado**, a su retenir mon attention.

Je vous prie de bien vouloir pardonner le retard avec lequel je vous réponds mais j'ai voulu attendre l'évolution du projet d'aménagement autour du Parc Urbain, ce que vous comprendrez aisément.

Je souhaite vivement que ce chantier d'envergure puisse nous permettre de requalifier les quartiers environnants dont fait partie, bien évidemment, MENPENTI.

Si vous le désirez, Madame Mireille CALMETTES se tient à votre disposition, à mon Cabinet, afin d'organiser une réunion de travail sur ce sujet. Vous pouvez la contacter dès le mois de septembre pour en fixer les modalités.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et restant moi-même à votre disposition.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GAUDIN

Marseille, le 15 Octobre 1999

C.I.Q. MENPENTI
Monsieur Victor FARINA
157, Avenue de Toulon
13010 Marseille

Monsieur le Président

Suite à la requête effectuée auprès de Monsieur Maurice TALAZAC, Adjoint au Maire délégué à la Voirie, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la correspondance adressée en réponse à ma démarche, concernant le **marquage au sol devant les écoles de votre secteur**.

J'ai la grande satisfaction de pouvoir vous informer de la suite favorable qui a été réservée à ce dossier.

Restant à votre entière disposition, et avec tous mes remerciements pour votre confiance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement

Renaud MUSELIER

Marseille, le 01 Octobre 1999

Monsieur Renaud MUSELIER
Député des Bouches du Rhône

Objet : Secteur Menpenti (10e)

Monsieur le Député

Comme suite à votre courrier, j'ai le plaisir de vous indiquer que dans le cadre des **travaux Sécurité Ecole, le marquage au sol** devant les écoles maternelles et primaires de l'Avenue de Toulon a été repris en date du 7 Septembre 1999.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. TALAZAC

Le Maire

Monsieur FARINA Victor
Président du CIQ Menpenti
157 Av de Toulon 13010

Marseille le 11 Octobre 1999

Objet : Problèmes divers

Monsieur

Lors de ma récente visite dans le quartier de Menpenti, vous m'avez fait part de vos courriers concernant tout d'abord une demande de contrôle par la commission de sécurité, des locaux du CIQ, adressée à M. BERGER.

Vous m'avez également signalé un défaut de ravalement de façade, Avenue de Toulon, pour lequel vous êtes intervenu auprès de M. COLONNA D'ISTRIA.

Je vous prie de trouver ci-joint, les courriers que je leur adresse ce jour.

Je ne manquerai pas de vous transmettre tout élément de réponse qui pourrait me parvenir.

Souhaitant avoir pu vous être agréable, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER

Correspondance avec nos Elus

Monsieur Pierre COLONNA-D'ISTRIA
Adjoint au Maire
Délégué aux Emplacements Publics

Marseille, le Jeudi 07 Octobre 1999

Objet : Ravalement de façade non effectué entre les n° 200 à 210 avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Dans le cadre de l'embellissement de notre village effectué dernièrement par la Ville de MARSEILLE, concernant les aménagements de voiries, ainsi que la modernisation de l'éclairage public, en cours de réalisation sur la voie précitée, les commerçants et les riverains s'étonnent que la façade située à l'adresse ci-dessus n'a pas fait l'objet d'un ravalement.

Il est à noter que l'ensemble des immeubles longeant cette voie ont été ravalés, à l'exception de celui précisé en objet, ainsi que des groupes scolaires de MENPENTI (Maternelle et Élémentaire), qui nous l'espérons rentreront dans le cadre des actions prévues au budget par la Mairie de MARSEILLE, pour ces établissements.

Nous vous sollicitons, afin que vous interveniez auprès de vos services, pour trouver une issue favorable à ce ravalement de façade, qui doit contribuer à l'amélioration de l'essor économique et au bien-être des habitants du Village de MENPENTI.

En espérant une réponse rapide, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Victor FARINA

Comité d'Intérêts de quartier
Menpenti 10ème
157, avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Le 16 Novembre 1999

Objet : Ravalement Obligatoire

Monsieur,

Votre courrier a retenu toute mon attention.

Je vous informe que les immeubles susvisés ont été inclus dans une campagne de ravalement obligatoire lancée en 1995, et font l'objet d'un suivi.

Pour ce qui concerne le 202 au 208 avenue de Toulon, je vous précise que ces bâtis constituent en fait un ensemble appartenant à un seul propriétaire, confronté à, des problèmes juridiques et financiers avec certains de ses locataires commerciaux.

Toutefois, une solution devrait être trouvée dans les prochains mois.

Pour ce qui est du groupe scolaire Menpenti, école désaffectée, et propriété de la Ville, il s'avère que des travaux de réhabilitation sont prévus. Or, dans le cadre d'une procédure administrative, tous les frais engagés sur un bâti ne peuvent faire que l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Par conséquent, la rénovation de cette façade ne pourra être faite que lorsque les travaux intérieurs auront été effectués.

Souhaitant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre COLONNA D'ISTRIA

Le Maire

Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ MENPENTI
Marseille le 22 Novembre 1999

Objet : Ravalement de façades - Av de Toulon 13010

Monsieur,

Suite à mon précédent courrier du 11 Octobre et à mon intervention auprès de M. Pierre COLONNA D'ISTRIA concernant un défaut de ravalement de façades, Av de Toulon, je vous prie de prendre connaissance du courrier joint qu'il m'adresse, en date du 16 Novembre 1999, en complément de celui qu'il vous fait parvenir. Celui-ci fait état des contingences juridiques et budgétaires qui ralentissent la progression des travaux de ravalement.

Je souhaite vivement leur résolution prochaine et l'achèvement de cette rénovation laquelle devrait accroître l'attractivité de cette artère commerçante.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER
Député des BDR

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION

CLIMAGAZ
Partenaire EDF - GDF

- * SERVICE APRES-VENTE
- * CONTRAT D'ENTRETIEN
- * DEPANNAGE
- * INSTALLATION
- * CHAUFFAGE
- * PLOMBERIE
- * CLIMATISATION

e.l.m. leblanc

Auer
Distribué par :

EFEL

Saunier Duval

04 91 783 783
172 Av. de Toulon 13010 MARSEILLE



**LE NOUVEAU SERVICE "LIAISON":
VIVRE AVEC,
C'EST TELLEMENT MIEUX**

CAISSE D'EPARGNE
PROVENCE-ALPES-CORSE
www.cepac.caisse-epargne.fr

